

CENTRE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES DE L'AFRIQUE
ATELIER SUR LA STRATÉGIE DE SÉCURITÉ NATIONALE 2019
GABERONES, BOTSWANA

**INSTITUTIONS ET MÉCANISMES DE
SURVEILLANCE**

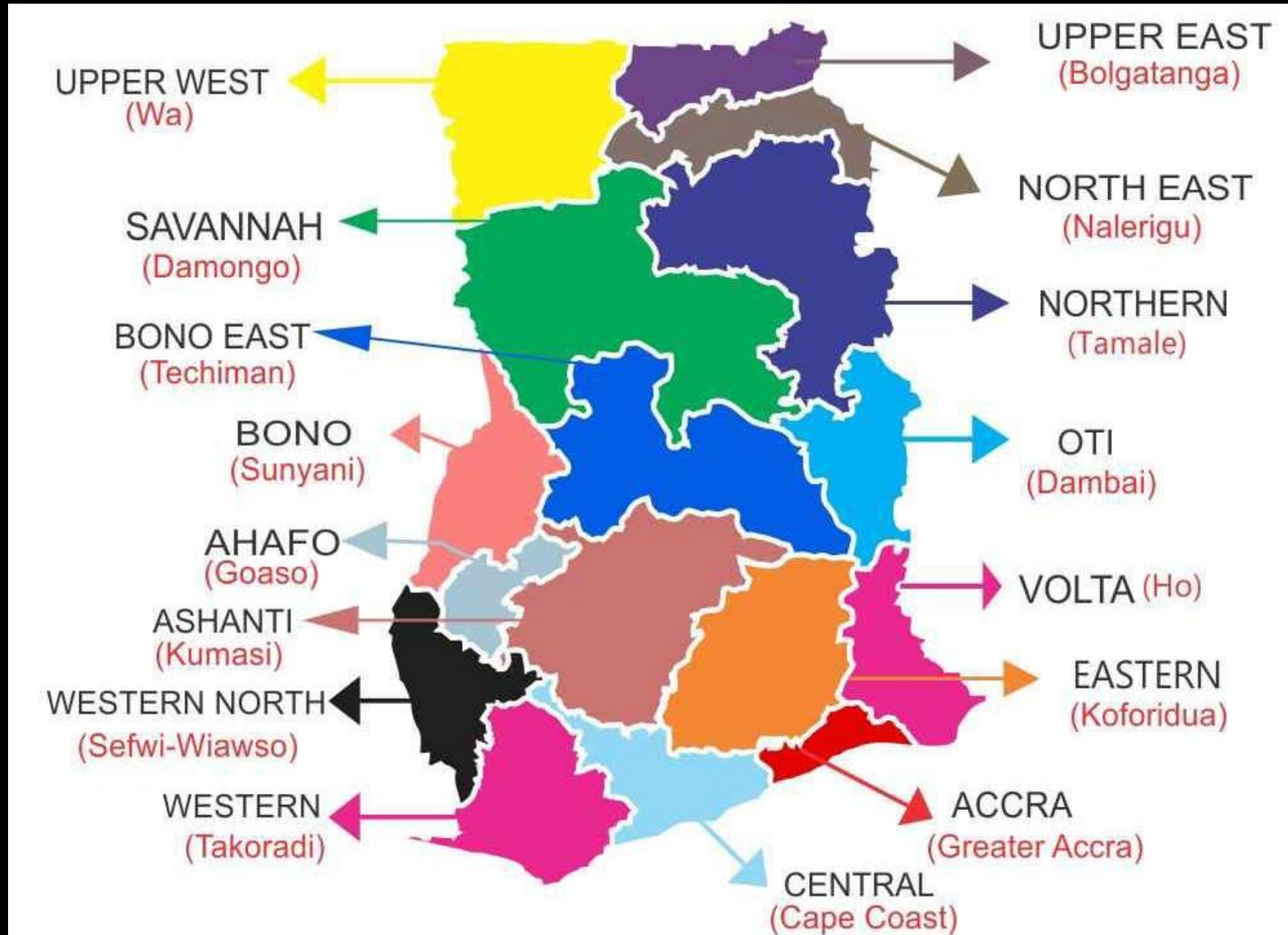
FRITZ BAFFOUR

Ancien président, Commission parlementaire restreinte de la défense et
de l'intérieur, Parlement de la République du Ghana

Introduction

- 8 ans en tant que parlementaire de la République du Ghana
- Il siégea dans différentes commissions permanentes et restreintes
- Dernier président de la Commission restreinte de la défense et de l'intérieur

La République du Ghana (régions et capitales)



Parlement

- Parlement : 275 membres qui élisent un président lors de chaque nouvelle législature
 - Le président n'est pas membre du parlement
 - Le président est assisté de deux vice-présidents (des parlementaires des différents partis politiques)
- Les activités du parlement se font principalement sur deux fronts
 - Une séance plénière à la chambre : fréquemment en pleine vue du public
 - Les réunions des commissions : normalement à huis clos
- 2 principaux types de commissions
 - Commissions permanentes
 - Commissions restreintes
- Les commissions sont établies lors de la première réunion de chaque session
- Parlement du Ghana : 14 commissions permanentes et 16 commissions restreintes

Parlement (suite)

La constitution du Ghana stipule que les commissions parlementaires disposent des « pouvoirs, droits et privilèges de la Cour suprême ou d'un juge de la Cour suprême » à un procès pour :

- a) Contraindre les témoins à comparaître et les interroger sous serment, après déclaration ou autre ;
- b) Obliger la production de documents ;
- c) Délivrer des commissions rogatoires ou des habilitations à mandater des autorités pour interroger des témoins à l'étranger (Loi 103, article 6)

Commission parlementaire restreinte de la défense et de l'intérieur

Ministères, administrations et organismes rattachés à la commission restreinte :

- Ministère de la défense
 - Responsable des forces armées du Ghana : armée de terre, marine et armée de l'air.
- Ministère de l'intérieur
 - Responsable des Services de police, du Service d'immigration, de l'Administration pénitentiaire, des Services de sapeurs-pompiers, de l'Organisme nationale de gestion des catastrophes, du Bureau de contrôle des stupéfiants, du Bureau de lutte contre la criminalité économique et organisée, de la Commission des armes légères, de la Commission des armes légères et du Conseil de la paix.
- Ministère de la sécurité nationale
 - Responsable de l'Agence de sécurité nationale et du Bureau d'enquêtes nationales.

Comment la commission parlementaire restreinte de la défense et de l'intérieur fonctionne-t-elle ?

- 19 membres : 10 membres du groupe majoritaires et 9 des partis minoritaires
- Le président et le vice-président sont issus du groupe majoritaire
- Les membres de haut rang et leurs suppléants sont issus des partis minoritaires
- La plupart des décisions sont prises à la suite de délibérations ou sont le fruit d'un consensus
- Des visites régulières sont effectuées dans les ministères, les administrations et les organismes
- Des réunions sont organisées avec les cadres de haut rang, les cadres de rang intermédiaire et inférieur et les hommes du rang
- Certains membres de la commission se déplacent dans les pays où des contingents ghanéens sont déployés.

Mémoire institutionnelle et formation

- Les parlementaires ont, par nature, une existence transitoire
- La rétention de la mémoire institutionnelle est vitale pour les travaux du parlement
- Les secrétaires du parlement sont très qualifiés et suivent régulièrement des formations
- L'enregistrement quotidien des séances dans le Hansard est une source précieuse d'information pour les commissions
- Les membres des commissions assistent à des conférences et des séminaires

Organismes de surveillance hors du parlement

Commission de la planification du développement national (NDPC)

- Membres désignés par le président et représentants des principaux organismes gouvernementaux
- « présenter des propositions pour la protection de l'environnement physique et naturel » et « contrôler, évaluer et coordonner les politiques, les programmes et les projets. »
- Un partenaire et un participant dans toutes les sphères où le gouvernement est présent.
- Joue un rôle important d'assurance et d'évaluation de la qualité dans le système de gouvernance, notamment, le secteur de la sécurité et de la défense.

Service du Vérificateur général

- Fonction : vérifier toutes les entités publiques
- Le rapport annuel du Vérificateur général est utilisé par la Commission des comptes publics du parlement pour enquêter sur les anomalies et les malversations.

Organisations de la société civile et les médias

Défis

- Un sectarisme politique incontrôlé
- Un grand nombre de jeunes au chômage qui peuvent être aisément recrutés pour aggraver les conflits civils,
- Des institutions gouvernementales faibles privées de la logistique et des intrants nécessaires ce qui les rend fonctionnellement inefficaces,
- Une corruption débridée qui absorbe la plupart des ressources nécessaires à la mise en œuvre de politiques et projets qui permettraient d'œuvrer positivement au développement national.

Conclusion

- Interaction constante avec tous les principaux acteurs concernés : les forces armées, la police et les autres organismes de sécurité.
- Réunions formelles et informelles avec les ministres, les hauts gradés, le personnel de sécurité et le grand public.
- Visites d'information et d'inspection dans les établissements, les zones d'opération, etc.
- Les parlementaires doivent se servir des moyens à leur disposition pour rencontrer des collègues d'autres régions et échanger des idées avec eux.
- Il est possible d'améliorer la fonction de contrôle et d'évaluation du parlement en employant du personnel d'encadrement et de recherche et en sollicitant la contribution d'experts et de spécialistes dans des domaines d'activité pertinents.
- La base de connaissances de tous les acteurs doit être constamment mise à jour.
- Enfin, le parlement doit rechercher le consensus parmi ses membres, en fonction des travaux des commissions.